



# Parcours d'Écritures

## POUVOIR DES MOTS, MAGIE DES MOTS

de la création à la présentation publique  
lors de la COMÉDIE DU LIVRE 2019



Proposé par l'association  
Sud Babote  
aux élèves des classes maternelles  
et  
élémentaires  
du département de l'Hérault

Renseignements - Inscriptions  
sur le site  
[www.sudbabote.fr](http://www.sudbabote.fr)



**p. 2 : Présentation**

**P. 3 : Règlement**

**P. 7 : Repères chronologiques**

**P. 8 : Bulletin d'Inscription**

## **PARCOURS d'ÉCRITURES** **« POUVOIR DES MOTS, MAGIE DES MOTS »** **2018/2019**

La date de **lancement** du parcours d'écritures est le 19 juin 2018. Le **règlement** est accessible sur le site.

Le **thème** est toujours « Pouvoir des mots, magie des mots ». Il a été choisi large et déclinable par tous les niveaux, de la maternelle au CM2.

En effet, ce parcours s'adresse à un large **public** : tous les élèves des **écoles maternelles et élémentaires** du **département de l'HERAULT**.

Les productions attendues pour cette troisième édition sont **albums, nouvelles, contes** et **poésies**. Afin de permettre au maximum d'enseignants de participer, sous des formes qui leur conviennent, les réalisations pourront être de classes, individuelles, de groupes ou multiples.

Le **« parcours d'écritures »** est à considérer comme étant une aventure basée sur le désir initial d'écrire. Dès la décision de s'engager, il sera nécessaire de passer par la création, l'écriture, les lectures, les relectures, les réécritures jusqu'à la réalisation finale « objet-livre ». Ce long chemin à parcourir collectivement dans la plupart des cas sera semé de doutes, de surprises, de découvertes, de difficultés quelquefois, de plaisir, de mouvement... Mais il mènera à une réalisation qui trouvera tout son sens et déterminera obligatoirement des critères d'élaboration, de qualité et de présentation conséquents car lue et exposée aux critiques, hors l'école, dans le cadre en particulier de la Comédie du livre.

L'**Education prioritaire** bénéficiera d'une attention particulière. Quelques classes bénéficieront d'un suivi spécifique.

L'**information** parvient par courriel à toutes les écoles, pour inscription (**date limite le 19 janvier 2019**) et accès à des renseignements complémentaires disponibles sur le site de l'association. Tout au long de l'année, des informations seront apportées sur notre site par deux entrées : « Questions/réponses » et « Aides techniques ».

Des réunions d'information seront organisées.

Le **réseau des médiathèques de la métropole** collabore avec nous. Seront mises sur leur site des bibliographies concernant : albums avec et sans texte, nouvelles, contes et poésies.

Des **rencontres d'auteurs** sont prévues pour un certain nombre de classes.

Les **productions** devront parvenir par la poste au siège social de l'association au plus tard le **26 avril 2019**.

Les **membres du groupe de lecture** (composé d'enseignants, bibliothécaires, auteurs, lecteurs, etc.) liront alors les manuscrits avec attention. Surprenez-les en privilégiant qualité d'écriture, originalité, surprises et émotions.

La **mise en valeur des productions** et leur **présentation par les élèves** auront lieu dans le cadre de la **Comédie du livre 2019**. D'autres lieux sont également prévus. Le format PDF permettra de publier les productions sur le site de l'association Sud Babote.

Lire, écrire, créer... Aimer lire, aimer écrire, créer en mobilisant les sens, l'affectif et l'imagination, échanger avec les autres et passer par les mots pour produire des valeurs individuelles et collectives nécessaires à toute société : tel est aussi un des enjeux citoyens de ce projet.



*Sud Babote*

*Association de citoyens  
du quartier  
Babote - Laissac - Gare - Nouveau Saint-Roch*

## **PARCOURS D'ÉCRITURES 2018-2019**

### **« POUVOIR DES MOTS, MAGIE DES MOTS »**

## **Règlement**

### **Article 1 : organisateur**

L'association Sud Babote (ci après « l'association organisatrice ») dont le siège est situé 26, rue Dessalle Possel. 34000 Montpellier organise du 19 juin 2018 au 30 mai 2019 un « Parcours d'écritures » gratuit intitulé « POUVOIR DES MOTS, MAGIE DES MOTS », selon les modalités du présent règlement.

La Mairie de Montpellier, la Métropole de Montpellier, le Rectorat, le Conseil général, le Gazette Café sont les partenaires de ce parcours.

### **Article 2 : public**

Ce parcours d'écritures est ouvert à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires du département de l'HÉRAULT.

Les élèves mineurs pourront participer à titre individuel à condition de disposer de l'autorisation préalable du titulaire de l'autorité parentale. L'enseignant de la classe concernée obtiendra cette autorisation. L'association organisatrice se réserve le droit de demander de justifier de cette autorisation et d'exclure le participant en l'absence de cette justification.

Les personnes n'ayant pas donné leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère ne seront pas acceptées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du parcours d'écritures.

Le non respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation.

### **Article 3 : accès au parcours**

Il est accessible sur internet, à l'adresse [www.sudbabote.fr](http://www.sudbabote.fr) à partir du 20 juin 2018.

### **Article 4 : inscriptions**

Les inscriptions peuvent être effectuées dès juin 2018 :

- Par internet, après téléchargement du bulletin d'inscription et retour par courriel.
- Par la poste : envoi du bulletin à l'adresse de l'association organisatrice, mentionnée à l'article 1.

***La date limite d'inscription est fixée au 19 janvier 2019.***

### **Article 5 : productions attendues**

Le parcours d'écritures concerne albums (avec ou sans texte), nouvelles, contes et poésies.

### **Article 6 : thème**

Le thème, qui est déclinable à tous les niveaux d'enseignement, est « POUVOIR DES MOTS, MAGIE DES MOTS ».

### **Article 7 : présentation**

La présentation des textes et illustrations est laissée au libre choix des auteurs (traitement de texte, couleur, corps, écriture manuelle, nature des illustrations, etc.).

La première de couverture portera le titre, le(s) nom(s) de(s) auteurs(s) et éventuellement une illustration.

La page de titre portera le titre, le(s) nom(s) de(s) auteurs(s), le niveau de la classe (CP... CM1...).

La quatrième de couverture comportera obligatoirement :

- une présentation ou résumé de l'œuvre
- le nom de l'auteur ou des auteurs
- le niveau de classe
- le nom de l'enseignant
- le nom de l'école ou établissement.

Un « objet-livre » est attendu : albums, nouvelles, recueils de nouvelles ou de poésies, contes devront être reliés.

Le manuscrit doit être une création originale de l'auteur, jamais publiée ni distribuée.

## **Article 8 : envoi des manuscrits.**

L'envoi sera remis dans une enveloppe contenant :

- les trois exemplaires de la production.
- les coordonnées de l'enseignant responsable.

L'envoi devra parvenir par la poste au plus tard le vendredi 26 avril 2019.

Les enveloppes reçues après cette date ne seront pas ouvertes.

**L'adresse à utiliser est :**

**Association Sud Babote 26, rue Dessalle Possel. 34000 MONTPELLIER**

Les participants au parcours feront également parvenir, en même temps, leur manuscrit sous la forme d'un fichier soit au format Microsoft Word (avec l'extension .doc), soit au format PDF d'Adobe Acrobat (avec l'extension .pdf) à l'adresse suivante : [\*\*contact@sudbabote.fr\*\*](mailto:contact@sudbabote.fr)

Les textes seront ainsi publiés sur le site de l'association organisatrice.

Cette dernière disposera librement des textes, qui pourront éventuellement faire l'objet d'une lecture publique ou de tout autre usage, sans que l'auteur puisse s'y opposer.

## **Article 9 : groupe de lecture**

L'association organisatrice mettra en place un groupe de lecture (composé d'écrivains, enseignants, bibliothécaires et membres de l'association) qui lira toutes les productions.

## **Article 10 : mise en valeur et participation des classes**

La mise en valeur des réalisations aura lieu dans le cadre de la Comédie du livre 2019. La présence des classes est demandée car un temps de présentation par les élèves (présentation, échanges, lecture...) sera organisé. D'autres lieux de mise en valeur sont également prévus.

## **Article 11 : accompagnement**

L'association organisatrice mettra en place :

- un accès au parcours sur son site internet avec diverses informations ;
- des rencontres d'auteurs.

## **Article 12**

Chaque participant autorise l'utilisation de son nom et adresse dans toute opération promotionnelle liée au présent parcours. De plus, l'association organisatrice se réserve le droit de publier les renseignements d'identités ou les photographies prises lors des diverses manifestations, et ce dans le respect de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. En application de l'article 26 de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse de l'association organisatrice.

### **Article 13**

La participation au parcours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Toute interprétation ainsi que les cas non prévus seront tranchés souverainement par l'association organisatrice.

Celle-ci ne saurait être tenue pour responsable si l'opération devait être prolongée, écourtée, modifiée ou annulée, ni en cas de mauvaise réception ou de non réception des inscriptions par voie électronique ou postale, quelle qu'en soit la raison.

Sa responsabilité ne pourra être engagée et aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne saurait être versée aux participants.

### **Article 14**

Le présent règlement peut être téléchargé sur [www.sudbabote.fr](http://www.sudbabote.fr)

**Association SUD BABOTE**

**Repères chronologiques du PARCOURS D'ÉCRITURES**

**« POUVOIR DES MOTS, MAGIE DES MOTS**

**2018/2019**

**Inscriptions :**

- A partir du 19 juin 2018.
- Septembre : premier courriel de rappel pour inscriptions.
- Janvier : second courriel de rappel pour inscriptions.
- Date limite d'inscription : le 19 janvier 2019.

**Réunions d'informations et d'échanges (dates à déterminer) :**

- Octobre
- Janvier
- Mars

**Rencontres d'auteurs (pour deux ou trois classes à chaque rencontre ; dates à déterminer en fonction des disponibilités des auteurs) :**

- Octobre
- Novembre
- Janvier
- Février

**Envoi des livres réalisés :**

- Date limite de réception : le 26 avril 2019.

**Mise en valeur des productions :**

- Lors de la Comédie du livre 2019 (dates à confirmer)

# Association SUD BABOTE

## PARCOURS D'ÉCRITURES « POUVOIR DES MOTS, MAGIE DES MOTS »

[www.sudbabote.fr](http://www.sudbabote.fr)

06 81 67 31 43 / 06 08 40 00 32

### BULLETIN d'INSCRIPTION

A nous retourner :

- par courriel : [contact@sudbabote.fr](mailto:contact@sudbabote.fr)
- à l'adresse suivante : **26, rue Dessalle Possel. 34000 Montpellier**

NOM et Prénom de l'ENSEIGNANT (E) : .....

ECOLE : .....

ADRESSE : .....

.....

CLASSE : ..... Nombre d'élèves : .....

Courriel de l'école : .....@ac-montpellier.fr

Téléphone de l'école : .....

Courriel professionnel : .....@ac-montpellier.fr

Téléphone personnel : ..... (non obligatoire)

Je, soussigné ..... déclare avoir lu le règlement du parcours d'écritures « Pouvoir des mots, magie des mots » sur le site de l'association Sud Babote.

Je m'inscris au parcours 2018/2019 et m'engage à faire parvenir notre production avant le vendredi 26 avril 2019, ceci dans les conditions décrites aux articles 7 et 8 du règlement. J'ai bien noté que la mise en valeur des productions aura lieu particulièrement dans le cadre de la Comédie du livre, à Montpellier.

Date et signature